

# **Problématique De La Mise En Œuvre Des Solutions Durables Aux Déplacements Internes Des Populations En République Démocratique Du Congo. Etat Des Lieux, Défis Et Perspectives En Province Du Nord-Kivu.**

**Albanz Kasereka Kabaya**

*Chef de Travaux et chercheur au département de sociologie à l'Université de Goma (Nord-Kivu/République  
Démocratique du Congo)*

*Corresponding Author: Albanz Kasereka Kabaya*

---

Date of Submission: 16-09-2018

Date of acceptance: 01-10-2018

---

## **I. INTRODUCTION**

Depuis plus de deux décennies, l'Est de la RDC a connu des moments de crise cyclique dus à une instabilité socio-politique de dimensions locale, nationale et régionale. Cette fragilité s'est spécialement plus cristallisée dans les provinces de l'Ituri, du Nord et du Sud-Kivu.

Au Nord-Kivu par exemple, ce contexte déjà fragile a été exacerbé par les guerres dites de libération prônées par l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo/Kinshasa (AFDL) en 1996 et celle du Rassemblement Congolais pour la Démocratie, (RCD) en 1998 et même celle du Congrès National pour le Développement, (CNDP) en 2008 et récemment par celle du Mouvement du 23 mars (M23) en 2012 et fin 2013. Une multitude de groupes armés nationaux se sont également constitués, généralement sur fond de l'ethnicité ; avec comme objectif manifeste la défense des intérêts du terroir.

En dépit des efforts militaires, politiques et diplomatiques déployés pour les neutraliser, on assiste plutôt à leur prolifération surprenante sous la nébuleuse « mai-mai » avec désormais plusieurs factions. Une étude<sup>1</sup> publiée en 2015 a révélé l'existence de 81 groupes armés au Nord et Sud Kivu. En l'espace de deux ans, soit en 2017, une nouvelle étude<sup>2</sup> est arrivée à identifier l'existence de 120 groupes armés. Si en 2016, on comptait déjà plus d'une quinzaine de groupes plus actifs au Nord-Kivu<sup>3</sup>, en 2018 on en compte plus d'une cinquantaine.

Souvent, ces groupes s'affrontent mutuellement pour le contrôle de certains espaces économiques (exploitation des ressources naturelles), et s'attaquent indistinctement aux Forces Armées de la RD Congo (FARDC) et aux forces de la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation du Congo (MONUSCO), selon qu'ils estiment que leur intérêts sont menacés. Les populations se retrouvent ainsi coincées entre deux feux, accusées par les groupes armés d'être les éclaireurs des FARDC pendant les opérations de traque et accusées par les FARDC d'être en connivence avec les groupes armés et de les héberger. Or aucun groupe armé n'a ni l'ambition, ni la capacité, ni les moyens de chasser le pouvoir de Kinshasa. Il s'agit d'un business d'exploitation des ressources naturelles de la RD Congo, souvent en connivence avec certains lobbies étrangers.

La persistance et l'activisme des groupes armés nationaux et étrangers au Nord-Kivu vient davantage compliquer la tâche des institutions étatiques, ce qui affecte les capacités de l'Etat à lever ces multiples défis et répondre aux besoins de la population et à la prise en charge holistique des déplacés.

Les crises politiques et sociales au sein des Etats voisins à l'Est de la RD Congo particulièrement le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda ont eu aussi un impact remarquable sur la conflictualité au Kivu. Il s'agit de la question des Forces Démocratiques pour la Libération du Rwanda, (FDLR) et des Allied Democratic Forces (Forces Démocratiques Alliées)/ National Army for Liberation of Uganda, (ADF/NALU). Elles ont par exemple entraîné un climat de méfiance dans les relations entre les peuples habitant ces pays.

Cette situation a provoqué plusieurs types violations de droits de l'homme, dont les violences communautaires, des cas de kidnapping avec rançon, des pertes en vies humaines, la destruction des

---

<sup>1</sup> Stearns, J. & Vogel, C. 2015, *The Landscape of Armed Groups in the Eastern Congo*, Center on International Cooperation, New York.

<sup>2</sup> Stearns, J. & Vogel, C. 2017, *The Landscape of Armed Groups in the Eastern Congo. Fragmented, politicized networks*, Kivu Security tracker, New York/London.

<sup>3</sup> Julien PALUKU KAHONGYA, *Le Nord-Kivu entre démocratie et guerres. Eléments des mémoires de Julien Paluku Kahongya*, Ed. Médiaspaul, Kinshasa, décembre 2016, p. 162

infrastructures socio économiques de base et des déplacements des populations. Suite à toutes ces crises répétées, beaucoup des déplacés ont déjà subi plusieurs cycle de déplacement, les conduisant à l'errance.

Soumis à un long séjour dans les familles d'accueil et/ou les camps en dehors de leur cadre de vie naturel, il s'ensuit une situation de vulnérabilité.

Ainsi, en décembre 2014, le Gouvernement provincial du Nord-Kivu a annoncé son intention de fermer tous les sites de personnes déplacées internes. Ces sites sont soupçonnés d'héberger des éléments armés nationaux (maï-maï, toutes factions confondues), ceux des Forces pour la Libération du Rwanda (FDLR) ainsi que de leurs dépendants.

Aussi, à la fin de l'année 2017, le Gouvernement Provincial du Nord-Kivu s'est fixé un objectif/vision « **Zéro camp de déplacés au Nord-Kivu en 2018** ». Certaines raisons ont motivé cette décision, notamment la transformation présumée de certains sites ou camps des déplacés en milieu de retranchement des hommes en armes et autres inciviques, la manipulation politicienne des populations déplacées, le conflit entre les propriétaires terriens et les occupants des camps (problème lié au droit de jouissance), le problème de l'identité des pensionnaires des camps (déplacés internes et réfugiés) et le développement d'un esprit d'attentisme par les déplacés ou de la culture de la dépendance qui frise la mendicité et le fainéantisme, l'oisiveté. Il y avait aussi les contraintes budgétaires pour leur prise en charge holistique, le volume de l'assistance ayant été drastiquement réduit par les acteurs humanitaires.

Il s'agissait officiellement d'organiser une fermeture progressive de ces camps des déplacés selon les principes humanitaires en vue d'arriver à une étape pratique de la mise en œuvre des solutions durables et de trouver ainsi d'autres alternatives plus dignes au système d'assistanat en vue d'amener les familles congolaises déplacées à une vie autonome et au développement multisectoriel.

Au 25 mai 2018, la situation des déplacés au Nord-Kivu fait état de 13 sites (constitués 12 166 ménages soit 42610 personnes) sous la coordination de l'Organisation Internationale pour les migrations (OIM) et de 15 sites (19 311 ménages, soit 90530 personnes) sous la coordination du Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR).<sup>4</sup>

Le partenariat entre les autorités nationales et/ou provinciales et les acteurs humanitaires ne cache pas pour autant les divergences de vision entre les 2 sur la question de fermeture des camps en Province du Nord-Kivu. En effet, deux grandes approches sont souvent envisagées à propos de cette question. Il s'agit de l'approche politico sécuritaire développée par le Gouvernement relevant de la souveraineté et de l'approche juridico-humanitaire qui insiste plus sur les principes du droit International humanitaire avec les partenaires. Des divergences la mise en œuvre des solutions durables naissent souvent autour des statistiques des déplacés qui dépendent de chaque partie prenante, le volume de l'assistance, les standards internationaux du processus de fermeture des camps dans le respect de la dignité humaine, la viabilisation des milieux de retour, l'intégration locale et/ou la relocalisation des populations déplacées, la problématique de leur prise en charge dans les foyers d'accueil (près de 75%), etc.

Les différentes causes des déplacements des populations ont déjà été élucidées par d'autres chercheurs. Notre préoccupation majeure consiste à faire un état des lieux sur le contexte de retour des déplacés internes après près de 20 ans de vie dans les camps. Ainsi, il nous est aussi utile de dégager les défis majeurs à lever en tant que préalable à la mise en œuvre des solutions durables aux déplacements récurrents des populations en Province du Nord-Kivu et éviter ainsi un cercle vicieux de déplacements. Car nous pensons qu'il est encore impérieux de bien travailler suffisamment sur les causes des déplacements avant de penser au retour des déplacés dans leur milieu d'origine où les populations hôtes sont aussi souvent en détresse.

Notre réflexion se base sur des faits empiriques. En effet, de 2011 à 2013, j'ai été consultant national du PNUD, en appui au Ministère Provincial en charge du Plan pour la mise en œuvre de l'Edit N°001/2010 du 18 mai 2010 portant dispositions générales applicables aux institutions philanthropiques et des Etablissements d'utilité publique œuvrant dans les domaines Humanitaires et de développement au Nord-Kivu et l'Arrêté N°01/037/CAB/GP-NK/2010 du 02 août 2010 portant mesures d'application de cet Edit. Et depuis février 2016, j'anime la cellule de planification et de développement de ladite province, un service technique du Ministère provincial en charge du plan créé par l'Arrêté du l'arrêté N°01/001/CAB/GP-NK/2016 du 03 février 2016 du Gouverneur de province. Ces fonctions m'ont permis de participer à plusieurs rencontres et certaines missions conjointes, notamment celles relatives aux questions de développement et des solutions durables aux déplacements des populations. Il s'agit donc ici d'un regard sociologique sur la problématique de la mise en œuvre des solutions durables dans cette province.

Ainsi, outre l'introduction et la conclusion, notre réflexion s'articule autour des points ci-après :

---

<sup>4</sup> Commission Nationale pour les Réfugiés, Secrétariat Permanent/Antenne de Goma, Administration et gestion des sites, Rapport intérimaire, situation des sites au 25 mai 2018. Le total est de 133 140 personnes déplacées pour la seule Province du Nord-Kivu, contre 1 997 968 déplacés et de 2 601 820 retournés pour les 7 Provinces concernées par l'étude de l'OIM en entre février et mai 2018. (OIM/DTM, Matrice de suivi des déplacements -République Démocratique du Congo Rapport intérimaire- Phase 1 -Principaux résultats Provinces du Kasai, du Kasai Central, du Kasai Oriental, de la Lomami, du Sankuru, du Sud Kivu et du Tanganyika.

- Etat des lieux des déplacements internes des populations en RD Congo et en Province du Nord-Kivu (I) ;
- Des solutions durables aux déplacements des populations internes (II) ;
- Défis majeurs des solutions durables et perspectives (III).

### **I. Etat des lieux et dynamique des déplacements des populations en RDC et en Province du Nord-Kivu.**

Le Nord-Kivu est l'une des 26 provinces que compte actuellement la République Démocratique du Congo (RDC). Avec une superficie de 59 631km<sup>2</sup> et une population estimée à 1 602 550 habitants<sup>5</sup>, le Nord-Kivu est subdivisé en 6 territoires à savoir Beni, Lubero, Rutshuru, Walikale, Masisi et Nyiragongo. Elle a pour chef-lieu la ville de Goma, frontalière de la République du Rwanda par sa celle de Gisenyi, Chef-lieu de la Province de l'Ouest/Rubavu.

Selon OCHA<sup>6</sup>, les données récoltées par la communauté humanitaire au 25 janvier 2013, font état d'un total de 799.337 personnes déplacées internes dans la province du Nord-Kivu, dont certaines depuis janvier 2009. Plus de 92% de civils ont fui l'insécurité ou se sont déplacés de façon préventive dans des conditions difficiles. Les camps CCCM (Coordination du Groupe Thématique sites de déplacement composé par OIM, UNHCR) et les sites spontanés hébergent respectivement plus de 8% et 18% du total des déplacés, 73% étant accueillis par des familles souvent déjà en situation de vulnérabilité. Il importe de souligner que la population des déplacés dans les camps CCCM à l'époque est passée de **70.000 à 115.000** soit une augmentation de **40%**.

En mars 2015, les personnes déplacées internes sont estimées à près d'1 million dont 204.118 répartis dans 53 sites de déplacement et le reste dans les familles d'accueil, et 421.890 réfugiés congolais dans les pays de la Région des Grands Lacs.

En 2016, les statistiques fournies par le HCR font état que la RD Congo comptait 3 900 000 (trois millions neuf cent mille) déplacés internes<sup>7</sup>. Les régions les plus concernées sont le Grand Kasaï (phénomène Kamuina Sapu), le Nord-Kivu (résurgence des mouvements armés et des bandits) et le Tanganyika. En fin décembre 2016, le Pays comptait 2,2 millions de personnes déplacées internes, dont une part importante (40%) en Province du Nord-Kivu. Environ 80% de ces déplacés sont en famille d'accueil contre 20% dans les camps (officiels ou spontanés).<sup>8</sup>

En décembre 2014 le Gouvernement provincial du Nord-Kivu a annoncé son intention de fermer tous les sites de personnes déplacées internes dans la province. Ainsi, entre décembre 2014 et avril 2016<sup>9</sup>, douze(12) sites de déplacés ont été fermés, sept (Kiwanja, Mokoto, Bwalanda, Mpati, Bweru, Kivuye) d'entre eux d'une manière forcée et parfois violente. Depuis le premier incident du genre à la fin de 2014, différents acteurs humanitaires ont fournis des efforts de plaidoyer répétés pour convaincre le gouvernement de développer une politique et une stratégie claires pour fermer ou consolider les sites de déplacés.

En 2015, le HCR et l'OIM, soutenus par la Commission Nationale pour les Réfugiés (CNR) ont organisé la fermeture/consolidation/regroupement de cinq(5) sites des déplacés comme preuves que les sites peuvent être fermés lorsque les conditions sont réunies. Cependant, dès le début de l'année 2016, les autorités provinciales ont été plus que jamais résolues à poursuivre leur plan de fermeture des camps de personnes déplacées internes. La communauté humanitaire a estimé que les autorités n'ont pas pris en compte ses arguments.

La question de l'enregistrement biométrique des réfugiés rwandais de 1998 a également été abordée en cette période (2014) par la Commission Nationale des Réfugiés (CNR) et l'UNHCR. A la fin du mois d'avril 2016, quelques 40 000 réfugiés ont été enregistrés à travers le Pays, dont 24 358 au Nord-Kivu et 10 924 au Sud-Kivu. Cependant l'exercice s'est avéré être difficile à mener car d'une part la population civile ciblée est sous l'influence des combattants FDLR, lesquels s'opposent à l'enregistrement de leurs compatriotes Rwandais à la fois au Nord et au Sud-Kivu, et d'autre part certaines zones sont inaccessibles pour cause d'insécurité ou du fait de leur éloignement et contraintes logistiques pour y parvenir<sup>10</sup>.

Actuellement, le nombre des réfugiés congolais au Rwanda/kiziba est estimé à près de 17 000 personnes qui y vivent depuis plus de 20 ans, avec une diminution drastique de l'assistance (moins de 6 euros par mois). En février 2018, on a signalé des échauffourées entre la police rwandaise et la Communauté des Réfugiés, structure du reste déjà dissoute, avec un bilan de 11 morts. Les réfugiés congolais sont accusés de manipulation et d'instrumentalisation politique. Entre temps leur milieu de retour au Congo reste toujours instable.

<sup>5</sup> Province du Nord-Kivu, Secrétariat Exécutif du Gouvernement Provincial, Rapport annuel, Goma, 2016

<sup>6</sup> Office for the Coordination of Humanitarian Affairs – Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires

<sup>7</sup> UNHCR cité par RFI captée à Goma le 25 octobre 2017, Journal de 5h30' (heure locale).

<sup>8</sup> OXFAM, « Nous sommes ici pour une période indéterminée ». Perspectives d'intégration locale pour les déplacés internes au Nord-Kivu, en RD Congo, Document d'information d'Oxfam, avril 2017, p.5

<sup>9</sup> HCR/Goma, Solutions novatrices adaptées à la situation des personnes déplacées internes et réfugiés rwandais au Nord-Kivu, Document de travail, version du 6 juillet 2016, p.1

<sup>10</sup> HCR/Goma, Document déjà cité, p.2

Le Gouvernement provincial du Nord-Kivu a ainsi pris des décisions audacieuse et innovatrices afin de sécuriser la province et de neutraliser les groupes armés. L'autorité provinciale a aussi affiché sa volonté pour trouver des solutions durables en faveur des populations affectées.

En 2016, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de fermeture planifiée des sites (2014-2016), la CNR accompagnée par la coordination du Groupe Thématique sites de déplacement (CCCM : Camp Coordination and Camp Management composée par OIM et UNHCR) a procédé à la fermeture de 4 sites de déplacement et au fusionnement de deux autres. Il s'agit des sites de Mugunga I, Bweremana, Kibabi/Kishusha, Kilimani, Kalinga, Bihito, Hashuga 1 et 2. Au terme de ces exercices qui ont concerné 17975 individus, 1680 ménages, soit 6952 individus ont choisi de s'intégrer localement tandis que le retour dans les zones de provenance a été facilité pour 923 ménages soit 3741 individus et le retour vers des zones autres que celles de provenance ou d'origine a été facilité pour 1848 ménages, soit 7 282 individus<sup>11</sup>.

En 2017, la situation des populations déplacées au Nord-Kivu se présente dans les tableaux ci-après :

**Tableau 1.** Déplacés hébergés dans les sites

Territoires/Ville	Situation au 31 décembre 2016			Au 31 décembre 2017		
	Nbre de Sites	Nbre de Ménages	Nbre de personnes	Nbre de Sites	Nbre de Ménages	Nbre de personnes
Goma	2	1860	5657	0	0	0
Masisi	20	6242	65481	14	13589	59209
Rutshuru	18	9481	80200	13	16477	70987
Walikale	2	613	2553	1	688	2908
Totaux	42	18203	153891	28	30754	133104

**Source :** Commission Nationale pour les Réfugiés (CNR), Secrétariat Permanent/Antenne de Goma-Nord-Kivu, Rapport annuel 2017. Administration et gestion des sites de déplacement, Goma, 2017, p.2

Le statut des sites de déplacement de l'axe Mpati( Mpati, Kivuye, Nyange et Kalengera) qui étaient en observation depuis le mois de mars 2016 n'était pas encore bien défini suite à l'insécurité récurrente dans cette zone considérée à l'époque comme zone opérationnelle.

**Tableau 2.** Situation des déplacés dans les familles d'accueil en 2017.

Territoire	Nbre de personnes	%
Beni	212 993	22
Lubero	304 285	32
Masisi	131 795	14
Rutshuru	234 059	23
Walikale	80 055	9
<b>Total</b>	<b>963 187</b>	

**Source :** Commission Nationale pour les Réfugiés (CNR), Secrétariat Permanent/Antenne de Goma-Nord-Kivu, Rapport annuel 2017. Administration et gestion des sites de déplacement, Goma, 2017, p.2

De la lecture de ce tableau, il se dégage que le Territoire de Lubero a été celui qui a accueilli le plus des personnes déplacées en 2017, suivi de celui de Rutshuru qui lui comptait aussi le plus de déplacés hébergés dans les camps pendant cette même période.

**Tableau 3.** Situation des sites fermés en 2017.

Site	Localisation	Nbre de ménages retournés	Nbre d'individus	Période de fermeture
Burora	Territoire de Masisi, Chefferie Osso Banyungu, Groupement Banyungu	191	764	Avril 2017
Mugunga	Ville de Goma, Commune de Karisimbi, Quartier Mugunga	1169	3913	Juillet 2017
Bulengo	Ville de Goma, Commune de Goma, Quartier Lac Vert	506	1612	Juillet 2017
Kashalira	Territoire de Rutshuru, Chefferie de Bwito, Groupement Mutanda	NR (Non renseigné)	NR(Non renseigné)	Juillet 2017

<sup>11</sup> CNR, OIM et UNHCR, Rapport de fermeture et regroupement des sites de déplacement de Mugunga 1, Bweremana, Kibabi/Kishusha, Kilimani, Kalinga, Bihito, Kashuga 1 et 2, Goma, Octobre 2016, p.3

Bonde	Territoire de Masisi, Chefferie de Osso Banyungu, Groupement Bapfuna, Localité de Lushebere	266	1000	Août 2017
Birere/Nyabiondo	Territoire de Masisi, Chefferie d'Osso Banyungu, Groupement Bapfuna, Localité de Kishonja	330	1166	Août 2017
Lushebere	Territoire de Masisi, Chefferie d'Osso Banyungu, Groupement Biiri, Localité de Kalinga	774	3190	Septembre 2017
Mahanga	Territoire de Masisi, Chefferie de Bashali, Groupement Bashali Mokoto, Localité de Butare	805	3721	Septembre 2017
Kalemebe Ramblais	Territoire de Masisi, Chefferie de Bashali, Groupement Bashali Mokoto, Localité de Kalemebe	280	1198	Septembre 2017
Katsiru	Territoire de Rusthuru, Chefferie de Bwito, Groupement Matanda	786	2264	Septembre 2017
Luve	Territoire de Rusthuru, Chefferie de Bwito, Groupement Kihondo	132	354	Septembre 2017
Lusogha	Territoire de Rusthuru, Chefferie de Bwito, Groupement Kanyabayonga, Localité Lusogha	409	2020	Septembre 2017
Mushababwe	Territoire de Rusthuru, Chefferie de Bwito	4	26	Septembre 2017

**Source** : Commission Nationale pour les Réfugiés (CNR), Secrétariat Permanent/Antenne de Goma-Nord-Kivu, Rapport annuel 2017. Administration et gestion des sites de déplacement, Goma, 2017, p.3

Les principales causes ci-après ont motivé cette fermeture à savoir la réduction des effectifs dans les sites (départs spontanés des ménages, nécessité de regroupement des sites rapprochés, rapprochement de certains sites, cessation des causes de déplacements dans certaines zones et expression de besoin de retour, décision gouvernementale de délocalisation ou de démantèlement de certains sites.

Selon les informations contenues dans ce rapport, le site de Burora a servi comme pilote dans le cadre de la stratégie FOSOD (Forum des solutions durables) en Province du Nord-Kivu. Ce site a été fermé et ses résidents se sont intégrés localement, non sans difficultés. Le site de Kashalira s'était vidé de ses pensionnaires suite à l'insécurité due aux tracasseries des éléments « maï-maï » dans la zone. Pour le site de Mushababwe, la population a été transférée dans d'autres sites existants dans la zone, excepté 4 ménages qui se sont intégrés localement.

**Tableau 4.** De la pression démographique des déplacés par territoire en Province du Nord-Kivu

Territoire	Choix pour le retour	Choix pour	Total
Lubero	7	4	47
Rutshuru	2192	2263	4455
Walikale	38	92	130
Nyiragongo	484	1179	1663
Masisi	37732	7907	11679

**Source** : Commission Nationale pour les Réfugiés (CNR), Secrétariat Permanent/Antenne de Goma-Nord-Kivu, Rapport annuel 2017. Administration et gestion des sites de déplacement, Goma, 2017, p.6

De la lecture de ce tableau, il se dégage que le Territoire de Masisi est le plus sollicité par les déplacés internes, à la fois comme zone de retour mais aussi comme zone d'installation définitive. Or selon la cartographie sécuritaire de la province, ce territoire figure parmi les plus insécurisés.

Au cours de la même année 2017, 6 sites ont vu spontanément le jour, dont 3 en territoire de Masisi ( Kibundi, Kakoka et Kikoma) et 3 autres en territoire de Rutshuru (Buturande, Bukoko et Jomba).

En 2016, la situation des déplacés internes au Nord-Kivu faisait état de 423 000 nouveaux déplacés<sup>12</sup>. Au 31 décembre 2016, le rapport annuel de la Commission National pour les réfugiés (CNR) fait état de 42 sites

<sup>12</sup> Commission Nationale pour les Réfugiés (CNR), Secrétariat Permanent/Antenne de Goma-Nord-Kivu, Rapport annuel 2017. Administration et gestion des sites de déplacement, Goma, 2017, p.20

(constitués de 18203 ménages, soit 153 891 personnes) contre 28 sites au 31 décembre 2017 constitués de 30 754 ménages, soit 133 103 personnes).<sup>13</sup> Cette situation est illustrée dans le tableau ci-après :

**Tableau 5.** Situation des déplacés internes en province du Nord-Kivu au 25 mai 2018.

Territoire	Axe/Zone	Sites sous la coordination de l'OIM	Ménages au 25 mai 2018	Individus au 25 mai 2018
MASISI	Masisi centre	Bushani	437	1293
		Katale	1733	5882
	Rubaya	Kibabi Buporo	590	2484
		Kibabi Police	328	1362
		Katoyi	543	1421
		Kasenyi	721	1935
		Muheto	944	2709
Malemo	489	1572		
RUTSHURU	Kitshanga-Katsiru-Nyanzale-Bambu	Kabizo	2004	8769
		Kanaba	1505	5801
		Kizimba	1137	3154
		Rushashi	871	3553
		JTN	867	2675
<b>Total/Sites OIM</b>		<b>13 sites</b>	<b>12166</b>	<b>42610</b>
Territoire	Axe/Zone	sites sous la coordination du HCR	Ménages au 25 mai 2018	Individus au 25 mai 2018
MASISI	Masisi centre	Kalinga	1361	6048
		Bukombo	463	1840
		Mungote	3323	15802
		Mweso	1112	5148
		Kashuga	2359	11296
RUTSHURU	Kitshanga-Katsiru-Nyanzale-Bambu	Kahe	1675	6994
		Ibuga	2469	11718
		Kasoko	1103	5697
		Kahondo	1487	6933
		Nyanzale marché	505	2355
		Kikuku	1078	5817
		Kyahala	591	2903
		Bambu	598	2508
WALIKALE	Pinga	Kalembe- Kalonge	716	3080
<b>Total Sites HCR</b>		<b>15 sites</b>	<b>19311</b>	<b>90530</b>
<b>Total général (sites OIM et HCR)</b>		<b>28 sites</b>	<b>31 477</b>	<b>133 140</b>

**Source :** Commission Nationale pour les Réfugiés (CNR), Secrétariat Permanent/Antenne de Goma, Rapport annuel 2017. Administration et gestion des sites, Goma, 2017.

Comme l'on peut s'en rendre compte, deux territoires sont les plus affectés. Il s'agit de Masisi et Rutshuru. Dans les territoires de Beni et Lubero, partie dite « Grand Nord », les déplacés sont habituellement logés dans les familles d'accueil. Il en découle une soustraction d'une bonne partie de la population du processus de développement du Pays.

Dans l'ensemble, en 2017, la province du Nord-Kivu comptait au 31 décembre 2017 environ 1.1 millions de déplacés internes, dont 1 158 255 ont été déplacés en 2016 uniquement du fait de l'insécurité. Une partie réduite de ces déplacés, notamment 132 971 soit 12%, vivent toujours dans les camps. Cependant, plus de 273 652 personnes retournées fin décembre 2017, selon les derniers chiffres consolidés par la CMP provincial. La plupart de ces personnes déplacées se trouvent dans le Territoire de Beni (224 038) et de Lubero (308 435) et Rutshuru (308 278).<sup>14</sup>

## II. Des solutions durables aux déplacements des populations internes<sup>15</sup>.

Les solutions durables sont un processus complexe et progressif qui inclut les options suivantes :

- La réintégration durable dans le milieu d'origine habituellement désigné « retour et réintégration » ;
- L'intégration locale durable dans les zones où les personnes déplacées ont trouvé refuge (intégration locale) ;
- L'intégration durable dans une autre partie du pays (réinstallation ailleurs dans le pays).

<sup>13</sup> Commission Nationale pour les Réfugiés (CNR), Secrétariat Permanent/Antenne de Goma, Rapport annuel 2017. Administration et gestion des sites, Goma, 2017

<sup>14</sup> OCHA, Allocution du Chef de Bureau Terrain de OCHA à l'occasion de la première réunion du Cadre Provincial de concertation Humanitaire du Nord-Kivu, Goma, janvier 2018.

<sup>15</sup> Province du Nord-Kivu, Ministère Provincial en charge du Plan, Stratégie du Forum des Solutions durables (FOSOD) au Nord-Kivu, Goma, 2015.

Les discussions autour des solutions durables, le choix des solutions durables et leur mise en œuvre requièrent l'observance de certains principes clés notamment :

- Les personnes déplacées sont en situation de choisir en toute liberté et connaissance de cause la solution durable qu'ils souhaitent ;
- Les personnes déplacées participent à la planification et à la gestion des solutions durables afin que les stratégies de relèvement et de développement tiennent compte de leurs droits et leurs besoins. L'article 11(2) de la Convention de l'Union Africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique dispose que « Les Etats parties permettent aux personnes déplacées de faire un choix libre et en toute connaissance de cause sur leur retour, leur intégration locale ou leur réinstallation. Ils les consultent sur toutes les options possibles, et s'assurent de leur participation à la recherche des solutions durables » ;
- Le retour forcé des personnes déplacées vers des zones où leur vie, sécurité, liberté, ou santé sont en danger est prohibé ;
- Les solutions durables au déplacement doivent être mises en œuvre dans les conditions de sécurité et dignité ;
- Les personnes déplacées qui choisissent le retour, l'installation locale ou la réinstallation ailleurs dans le pays ne doivent pas faire l'objet de discrimination, en particulier en raison de leur déplacement.

En dehors des principes clés, plusieurs critères sont applicables au processus de soutien aux solutions durables. Tout d'abord, les personnes déplacées doivent faire un choix volontaire. Ceci nécessite que les personnes déplacées soient informées des options possibles et des conditions de leur mise en œuvre. En aucun cas, les personnes déplacées ne doivent être encouragées ou contraintes à retourner ou s'installer dans des zones où leur vie, leur sécurité, leur liberté ou leur santé pourraient être menacées.

La recherche de solutions durables et la création de conditions favorisant ces dernières relèvent en premier lieu de la responsabilité des autorités nationales. Toutefois, les personnes déplacées doivent participer à la mise œuvre des solutions durables, par des consultations et une implication directe. Les solutions durables et la fin des vulnérabilités liées au déplacement sont le résultat d'un processus de long terme, impliquant les acteurs humanitaires, de stabilisation et surtout de développement.

Le Cadre Conceptuel sur les Solutions Durables propose huit critères pour déterminer si une solution durable a été atteinte pour les personnes déplacées :

- Sureté, sécurité et liberté de mouvement sur le long terme ;
- Niveau de vie suffisant, y compris au minimum un accès à une nourriture adéquate, à l'eau, au logement, à la santé et à une éducation de base ;
- Accès à l'emploi et aux moyens d'existence ;
- Accès à des dispositifs efficaces et accessibles pour restituer les habitations, les terres et la propriété ;
- Accès sans discrimination aux documents personnels et autres ;
- Regroupement familial ;
- Participation sans discrimination aux affaires publiques ;
- Accès à des voies de recours effectives pour les violations liées au déplacement, y compris l'accès à la justice, à des réparations et à l'information sur les causes de ces violations

Ces critères doivent être appliqués en tenant compte de la spécificité de la situation et du contexte. Ils ne peuvent pas tous être mis en place immédiatement et doivent être vus comme des objectifs à atteindre en vue d'une solution durable. Rappelons que la Résolution 24 09 du Conseil de Sécurité des Nations Unies du 26 mars 2018 a mis un accent sur l'engagement de la RD Congo et de tous les Etats de la région à s'employer pour créer un environnement pacifique propice à la mise en œuvre des solutions durables en faveur des réfugiés et des déplacés.

Dans de la stratégie des solutions durables, dite Forum des Solutions durables : FOSOD» au Nord-Kivu, le développement des objectifs, les critères soulignés ci-haut ont été contextualisés à la Province afin de dégager le minimum à réunir pour encourager le retour, l'intégration locale ou la réinstallation ailleurs.

Il est par exemple à noter une forte concentration des les intensions de retour des déplacés s sur le ont plus focalisé sur le Territoire de Masisi, qui est soumise à une pression démographique. Cette situation a été signalé par une mission mixte (Gouvernement Provincial-PNUD-UHNCR et OIM) de suivi du processus de fermeture des camps/ou des sites des déplacés et de l'évaluation du niveau d'intégration des personnes retournés dans leurs milieux de retour et de l'identification des activités devant rendre durable cette intégration. Cette a été effectué sur trois sites : Burora, Bukombo et Nyabiondo.<sup>16</sup>

---

<sup>16</sup>- Province du Nord-Kivu, Ministère Provincial en charge du Plan, Rapport de la Mission mixte (CNR, PNUD, UNHCR et OIM) sur la matérialisation des solutions durables en faveur des communautés de Burora et ses environs (Groupements Banyungu, Bapfuna et Biiri) en Territoire de Masisi, Juin 2018, p. 2 et p. 3

- Province du Nord-Kivu, Ministère Provincial en charge du Plan, Rapport de la mission du Gouvernement Provincial, du Nord-Kivu sur la matérialisation des solutions durables en faveurs des déplacés internes des sites de Kalinga, Bukomlbo et Bushani en Territoire de Masisi, juillet 2018.

Cependant, dans un milieu comme le Nord-Kivu où les communautés locales sont intimement liés aux terres ancestrales et le pouvoir coutumier est basé sur la propriété des terres, la présence des déplacés est perçue comme un envahissement (problème d'intégration locale) et un déracinement territorial des déplacés internes, la mise en œuvre des solutions durables est confrontée à certains défis.

### **III. Défis majeurs et perspectives à la mise en œuvre des solutions durables en province du Nord-Kivu.**

En rapport avec la mise en œuvre des solutions durables en Province du Nord-Kivu, il y a de relever quelques défis majeurs. Nous les avons regroupés ici en 5, à savoir les défis relatifs à la sécurité et à la stabilisation, à la gouvernance politique, aux moyens d'existence, aux infrastructures sociales de base et aux moyens financiers. Certains sont structurels et d'autres conjoncturels.

#### **III.1. Défis sécuritaires et stabilisation: Activisme des groupes armés (nationaux et étrangers)**

La sécurité en Province du Nord-Kivu reste encore très fragile. On constate d'ailleurs qu'elle se détériore de plus en plus. Dans une étude réalisée par l'Institut National des Statistiques (INS)/Province du Nord-Kivu<sup>17</sup>, avec l'appui du PNUD et de la MONUSCO, l'insécurité en au Nord-Kivu se caractérise principalement par des assassinats, des kidnappings, des braquages des véhicules, des vols, des viols, des tracasseries, les conflits intercommunautaires entraînant les déplacements massifs des populations. Dans le même rapport, on souligne que la MONUSCO est de plus en plus critiquée pour son incapacité de protéger les populations civiles, son désengagement dans certains milieux de retour de certains déplacés, la réduction de ses effectifs ainsi que de ses moyens opérationnels.

On y enregistre aussi des groupes des bandits non structurés, parfois sans répondant officiel, aux revendications paroissiales floues, et toujours changeantes selon les humeurs de leurs chefs de bandes, et les injonctions leur données par leurs mentors basés en dehors du milieu des hostilités, beaucoup de groupuscules ou nébuleuse des « maï-maï » à caractère ethnique. Tous ces facteurs rendent parfois difficile toute initiative de négociation dans un milieu où plusieurs dialogues démocratiques ont déjà été organisés, surtout dans les zones prioritaires d'intervention.

En effet, depuis 2017, 5 bases de la MONUSCO ont été fermées au Nord-Kivu alors que les groupes armés nationaux et étrangers restent encore très actifs. Or ces groupes armés ne sont pas explicitement cités dans la nouvelle résolution 24 09 du Conseil de Sécurité des Nations Unies prolongeant le mandat de la MONUSCO en RDC jusqu'au mois de mars 2019.

On enregistre aussi des attaques répétées entre groupes armés pour le contrôle des zones économiques (exploitation des ressources naturelles), contre les FARDC, les forces de sécurité, contre les membres de délégation des acteurs humanitaires voire contre la MONUSCO, avec souvent des représailles sur les populations civiles.

En effet, ces populations se retrouvent souvent coincées entre deux feux. Elles sont accusées par les groupes armés d'être les éclaireurs des FARDC pendant les opérations de traques et accusées par les FARDC d'être en connivence avec les groupes armés et de les héberger, dont la plupart sont en connotation ethnique.

Il est donc important de penser plus à mettre fin à l'activisme des groupes armés dans la province afin d'assurer de manière durable la sécurité des populations et de leurs biens et éviter ainsi un cycle infernal des déplacements.

La stratégie internationale de soutien à la sécurité et à la stabilisation pour l'Est de la RD Congo (ISSSS) en appui au programme national de stabilisation et de reconstruction des zones sortant des conflits armés (STAREC) a encore « du pain sur la table ».

D'ailleurs, « des évaluations internes et externes ont montré que l'approche technique de l'ISSSS n'était pas adéquate pour répondre aux causes des conflits qui sont fondamentalement politiques et structurels. Pour ces raisons, depuis mars 2012, les partenaires de ISSSS-MONUSCO, agences onusiennes, ONG internationales, bailleurs de fonds, les gouvernements national et provincial et la société civile, -avec le soutien de l'Unité d'Appui à la Stabilisation (UAS) et l'équipe de STAREC, ont engagé un processus de révision stratégique de l'ISSSS. Ce processus a été subséquemment endossé par la Résolution du Conseil de Sécurité 2053 (2012) qui demande à la MONUSCO en son paragraphe 7 de réviser l'ISSSS. »<sup>18</sup>

#### **III.2. Défis liés à la gouvernance politique**

Les défis politiques se posent en termes de présence limitée de l'autorité de l'Etat dans les milieux de retour des déplacés et même de leur intégration.

---

<sup>17</sup> Institut National des Statistiques (INS)/Province du Nord-Kivu, Etude qualitative sur la consolidation de la paix et la reconstruction de la République Démocratique du Congo. Situation de la Province du Nord-Kivu, Goma, mars 2018

<sup>18</sup> Unité d'Appui à la Stabilisation (UAS)/MONUSCO, Stratégie internationale de soutien à la sécurité et à la stabilisation pour l'Est de la RDC (ISSSS). En appui au Programme Gouvernemental de stabilisation et de reconstruction des zones sortant des conflits armés (STAREC), 2013, p. 7



En effet, suite à l'insécurité dans certaines entités, certaines autorités politiques et coutumières ont été obligées d'abandonner leurs postes. Des structures intercommunautaires de prévention des conflits en faveur de la cohabitation pacifique comme le Baraza la Wazee éprouvent de difficultés de fonctionnement dans certains milieux comme dans le Bwito, Bwalanda, Nyanzale, et Kikuku où certains responsables ont été assassinés et d'autres contraints à l'exil ou à la vie dans la clandestinité.

Bien plus, beaucoup des déplacés se sont fait enrôlés dans leur milieu d'accueil. Ils constituent donc un réel potentiel électoral pour certains candidats (actuellement ou non dans les institutions politiques) qui préféreraient qu'ils restent encore quelques temps, le moment que les élections soient organisées. D'où une instrumentalisation politique des déplacés. Les velléités de la scission de la province n'ont fait que renforcer la méfiance entre les communautés ethniques de cette province où chaque fois qu'il y a des échéances politiques d'ampleur, cela provoque toujours des turbulences politiciennes.

Ainsi il faudra penser stabiliser l'autorité coutumière au niveau local et à consolider la cohésion sociale entre les retournées/ intégrées/ relocalisées et les communautés d'accueil. Il faudra aussi identifier les étrangers (refugiés et migrants) et mettre en œuvre des solutions durables les concernant (rapatriement volontaire, intégration locale ou réinstallation et légalisation des statuts des migrants).

### **III.3. Défis liés aux moyens d'existence :**

Les populations du Nord-Kivu et surtout celles des territoires (milieux ruraux) viennent essentiellement de l'agriculture et de l'élevage. Or, dans certains milieux de prédilection le retour des déplacés il se pose encore un réel problème de l'insécurité et des conflits fonciers. Cette situation provoque un accès limité aux champs et autres lieux de production, des changes commerciaux très limités, avec un chômage et une sous occupation de la jeunesse (réservoir de recrutement dans les groupes armés)

La question des terres cristallise les tensions entre les populations et les grands propriétaires fonciers et concessionnaires (dont certains grands hommes politiques) qui achètent les terres au mépris des droits fonciers des communautés locales. Ainsi, plusieurs vastes terres arables ont déjà été changées de vocation de l'agriculture à l'élevage (pâturages) ou à l'extraction minière. Cette situation est plus vécue dans les territoires de Masisi et de Rutshuru.

L'ambiguïté de la loi foncière et les conflits inter communautaires auxquels se sont actuellement mêlés les groupes armés à caractère ethnique viennent amplifier ce caractère ethnique conflictogène d'accès à la terre dans cette province, avec des conséquences remarquables sur les moyens d'existence et la vulnérabilité des communautés locales.

Dans une région déjà fragilisée par des discours radicaux, la gestion de la question foncière reste donc aussi un défi majeur dont les acteurs doivent tenir compte dans la mise en œuvre des solutions durables aux déplacements des populations. Il faut donc penser à transformer, résoudre et prévenir les conflits intercommunautaires ainsi que les conflits fonciers en faveur des solutions durables aux déplacements des populations. Il en est de même de la création des activités génératrices des revenus dans le milieu.

### **III.4. Défis liés aux infrastructures sociales de base : viabilisation des zones de retour**

Suite aux effets de la guerre et des conflits armés récurrents dans la province du Nord-Kivu, plusieurs infrastructures sociales de base ont été détruites et /ou abandonnées. (Écoles, églises et structures de santé, points d'eau, maisons d'habitation incendiées (cadre de vie). Les quelques écoles et centres de santé existant sont non équipés. La dispersion des villages vient compliquer cette question.

Par exemple, plus de 2000 maisons<sup>19</sup> ont été incendiées dans la zone Bwalanda-Nyanzale pendant le conflit Hutu-Hunde et Nande entre septembre et décembre 2017, avec un déplacement des populations de part et d'autres. Aussi, à Mutanda, plus de 200 maisons incendiées à la suite de la mort d'un habitant du village par les présumés Nyatura. En revanche, la population s'est mise à attaquer les Hutu du village et à incendier les maisons. Ils se sont dirigés vers Nyanzale. Ces incidents arrivent après une campagne de sensibilisation de la population sur la cohabitation pacifique par la MONUSCO et beaucoup d'autres partenaires dans le milieu.

Il faut aussi ajouter la détérioration du tissu social & économique des populations déplacées et des communautés locales, l'impraticabilité des routes de desserte agricole (y compris les ponts).

Ainsi, dans les zones de retour des déplacés, les besoins structurels restent entiers et les acteurs humanitaires sont souvent obligés à se substituer à l'Etat. Il faut donc penser à l'amélioration de la vie des personnes retournées, intégrées, relocalisées et les communautés d'accueil.

---

<sup>19</sup> Radio OKAPI (Radio des Nations Unies), captée à Goma, le 8 février 2018, journal de 17h30 (Swahili), Bernardin NYANGI, Journaliste.

### **III.5. Défis financiers : réduction du volume de l'assistance humanitaire.**

La prise en charge holistique des déplacés exigent d'important moyens financiers dont ne disposent toujours pas le Gouvernement. Par exemple, 528 millions de dollars d'aide ont été fixés par la conférence des donateurs de Genève du 13 avril 2018, annoncées par les Nations Unies, pour assister les 13 millions de personnes dont 4 millions des déplacés. Ces assises ont été boycottées par la RD Congo. Les autorités reprochent aux acteurs humanitaires de surestimer les chiffres et de trop médiatiser la crise et de ternir l'image de son pays. Elle avance plutôt un chiffre de 200 milles déplacés. Le volume de l'assistance humanitaire a déjà été réduit.

Or « l'approche basée sur la vulnérabilité impose une réponse de type communautaire plutôt qu'individuelle. (...) Vu qu'environ 85% des populations déplacées habitent chez les familles d'accueil, il existe deux considérations. Premièrement, toute la communauté subit souvent la pression causée par un déplacement de population. Deuxièmement, les communautés sont une sorte d'acteur de première instance dans la réponse, et il est indispensable de renforcer leurs capacités dans ce sens. Cette approche est aussi bénéfique au renforcement de la résilience de la communauté vivant dans la zone concernée. »<sup>20</sup>

En plus, les principes humanitaires s'attèlent essentiellement à la logique de « sauver des vies en détresse » et non le développement durable (infrastructures). Or la situation de crise chronique ne fait pas passer les communautés locales de l'urgence à la stabilisation, et de la stabilisation au développement durable. L'écart entre la concentration des acteurs humanitaires en Province du Nord-Kivu, (l'exemple de la zone de kitshanga et autour) et la dégradation des conditions de vie dans ce milieu suscitent également des interrogations, surtout de la société civile locale, surtout sur les frais de fonctionnement des ONG humanitaires souvent estimés trop élevés par rapport à l'enveloppe destinée aux activités de terrain.

Il faut donc créer des conditions favorables pour assurer une alternative aux sites de déplacement jusqu'au renforcement de la résilience. Ce qui requiert de plus en plus moyens financiers conséquents. Malheureusement, le temps et les moyens pour la mise en œuvre du processus de stabilisation et des solutions durables sont souvent indépendants de la bonne volonté des acteurs, tellement il y a beaucoup d'enjeux qui s'entremêlent dans la gestion de cette question des déplacés internes en Province du Nord-Kivu. Et comme qui dirait, « on ne se dispute pas le couteau avec celui qui tient la manche. »

## **II. CONCLUSION**

L'accès aux solutions durables pour les personnes déplacées en RDC (retour, intégration locale ou réinstallation ailleurs dans le pays) a été limité par l'insécurité qui persiste dans les zones d'origine et de déplacement. En plus de l'insécurité, le retour des personnes déplacées peut être entravé par l'occupation de leurs terres par des membres d'un groupe ethnique différent, qui sont souvent soutenus par des hommes forts ou des groupes armés<sup>21</sup>. L'intégration locale dans les zones de déplacement ou dans d'autres zones n'a jamais été correctement suivie, mais il y a eu des cas de familles déplacées qui ont quitté les sites de déplacement pour s'installer, par elles-mêmes, dans les environs des sites.

Cette situation est très critique en Province du Nord-Kivu qui compte plus des déplacés internes en RD Congo. Il faut donc mettre en place des mécanismes pro actifs de prévention des conflits communautaires en se focalisant plus sur les causes des déplacements des populations au lieu de se focaliser plus sur leurs conséquences. Ainsi, il faut penser à restaurer l'autorité de l'Etat, à identifier ceux qui commanditent, ceux qui exécutent, qui encouragent et/ou laissent faire les atrocités à l'Est de la RD Congo en général et en province du Nord-Kivu en particulier en faveur des solutions durables aux déplacements des populations. Il faut enfin procurer du travail aux jeunes, parce que s'ils restent sans perspectives, ils constitueront toujours une catégorie à risque pour le recrutement dans les groupes armés. « Une nation ne se méfie pas d'une autre parce qu'elle est armée. Mais elle s'arme parce qu'elle se méfie de l'autre », disait opportunément le Président Reagan. Il ne faut donc pas attendre que vous soyez attaqué pour commencer à faire la défensive. Mieux vaut prévenir que guérir.

## **REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- [1]. **COMMISSION NATIONALE POUR LES REFUGIES (CNR) /NORD-KIVU**, Secrétariat Exécutif du Gouvernement Provincial, Rapport annuel, Goma, 2016

---

<sup>20</sup> République Démocratique du Congo, Plan de réponse humanitaire 2015, juillet 2014.

<sup>21</sup> Une enquête conduite par le HCR entre décembre 2014 et février 2015 dans 25 sites de déplacement révèle 387 cas de conflits fonciers en majorité des Territoires de Masisi et les sites de la zone de santé de Mweso sont les plus affectés par les différents types de conflit foncier. Plus de 38% des personnes interviewées proviennent du groupement de Bashali Mukoto. Les conflits fonciers identifiés peuvent être classés en trois catégories : i) des personnes qui habitaient dans des plantations qui sont aujourd'hui vendues et transformées en pâturage et/ou champs. Il s'agit en effet des personnes habitant les sites de Kahe, de Mungote et de Mweso et qui ont exprimé qu'elles ont des conflits liés à la terre, ii) des personnes qui ont été expulsées des champs/parcelles de famille, iii) des personnes dont leurs terres sont occupées par des éléments de groupes armés ou des personnes associées à des groupes armés.

- [2]. **COMMISSION NATIONALE POUR LES REFUGIES (CNR)**, Secrétariat Permanent/Antenne de Goma-Nord-Kivu, Rapport annuel 2017. Administration et gestion des sites de déplacement, Goma, 2017
- [3]. **CNR, OIM et UNHCR**, Rapport de fermeture et regroupement des sites de déplacement de Mugunga 1, Bweremana, Kibabi/Kishusha, Kilimani, Kalinga, Bihito, Kashuga 1 et 2, Goma, Octobre 2016
- [4]. **COMMISSION NATIONALE POUR LES REFUGIES, (CNR)**, Secrétariat Permanent/Antenne de Goma, Administration et gestion des sites, Rapport intérimaire, situation des sites au 25 mai 2018.
- [5]. **HCR/Goma**, Solutions novatrices adaptées à la situation des personnes déplacées internes et réfugiés rwandais au Nord-Kivu, Document de travail, version du 6 juillet 2016
- [6]. **INSTITUT NATIONAL DES STATISTIQUES (INS)/Province du Nord-Kivu**, Etude qualitative sur la consolidation de la paix et la reconstruction de la République Démocratique du Congo. Situation de la Province du Nord-Kivu, Goma, mars 2018
- [7]. **OCHA**, Allocution du Chef de Bureau Terrain de OCHA à l'occasion de la première réunion du Cadre Provincial de concertation Humanitaire du Nord-Kivu, Goma, janvier 2018.
- [8]. **OIM/DTM**, Matrice de suivi des déplacements -République Démocratique du Congo Rapport intérimaire- Phase 1 -Principaux résultats Provinces du Kasai, du Kasai Central, du Kasai Oriental, de la Lomami, du Sankuru, du Sud Kivu et du Tanganyika, février-mai 2018.
- [9]. **OXFAM**, « Nous sommes ici pour une période indéterminée ». Perspectives d'intégration locale pour les déplacés internes au Nord-Kivu, en RD Congo, Document d'information d'Oxfam, avril 2017
- [10]. **PALUKU KAHONGYA J**, Le Nord-Kivu entre démocratie et guerres. Eléments des mémoires de Julien Paluku Kahongya, Ed. Médiaspaul, Kinshasa, décembre 2016
- [11]. **PROVINCE DU NORD-KIVU**, Ministère Provincial en charge du Plan, Rapport de la Mission mixte (CNR, PNUD, UNHCR et OIM) sur la matérialisation des solutions durables en faveur des communautés de Burora et ses environs (Groupements Banyungu, Bapfuna et Biiri) en Territoire de Masisi, Juin 2018
- [12]. **PROVINCE DU NORD-KIVU**, Ministère Provincial en charge du Plan, Rapport de la mission du Gouvernement Provincial, du Nord-Kivu sur la matérialisation des solutions durables en faveur des déplacés internes des sites de Kalinga, Bukomlbo et Bushani en Territoire de Masisi, juillet 2018.
- [13]. **PROVINCE DU NORD-KIVU**, Ministère Provincial en charge du Plan, Stratégie du Forum des Solutions durables (FOSOD) au Nord-Kivu, Goma, 2015.
- [14]. **PROVINCE DU NORD – KIVU/ Secrétariat Exécutif du Gouvernement Provincial du Nord – Kivu**, Rapport annuel 2017
- [15]. **REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**, Plan de réponse humanitaire 2015, juillet 2014.
- [16]. **STEARNS, J. & VOGEL, C.**, The Landscape of Armed Groups in the Eastern Congo. Fragmented, politicized networks, Kivu Security tracker, New York/London, 2017
- [17]. **STEARNS, J. & VOGEL, C.**, The Landscape of Armed Groups in the Eastern Congo, Center on International Cooperation, New York, 2015
- [18]. **UNITE D'APPUI A LA STABILISATION (UAS)/MONUSCO**, Stratégie internationale de soutien à la sécurité et à la stabilisation pour l'Est de la RDC (ISSSS). En appui au Programme Gouvernemental de stabilisation et de reconstruction des zones sortant des conflits armés (STAREC), 2013

Albanz Kasereka Kabaya.,'' Problématique De La Mise En Œuvre Des Solutions Durables Aux Déplacements Internes Des Populations En République Démocratique Du Congo. Etat Des Lieux, Défis Et Perspectives En Province Du Nord-Kivu..'' IOSR Journal Of Humanities And Social Science (IOSR-JHSS). vol. 23 no. 09, 2018, pp. 60-70.